

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance

Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre

Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée israélienne et fermant les oreilles aux autres sources

Les informations contenues dans ce journal sont obtenues par la lecture journalière des journaux en ligne Afp- ats - Ap - Reuters, Al-manar - Chine nouvelle (Chine)) CPI - IPC –Novosti- PNN- Wafa - Sana – Radio chine internationale - Al Manar - XINHUANET et Al-Oufok : Mouvement Démocratique Arabe

Journal de Palestine

Dossier spécial

N° 334 du 28.03

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci:: Ne soyez pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mon blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : www.palestine-solidarite.org à cette adresse : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm

c) dans la rubrique "Le journal des Palestiniens" sur le site "Palestine, le secret dévoilé" :

<http://www.palestinefr.net/jop.php>.

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Le signe # veut dire : important (à nos yeux)

Sommaire

1 Dossier & témoignage

1-1 Collectif 'Les mots sont importants : À propos de l'Affaire Bruno Guigue et de la non-affaire Goasguen.

1-2 Convergence des Causes : L'ONU mise à nu.

1-3 Gilbert Leonard : Claude Goasguen à propos des Palestiniens: "un Peuple sauvage de terroristes épouvantables".

Annexe

1 Dossier & témoignage.

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

1-1 Collectif 'Les mots sont importants : À propos de l'Affaire Bruno Guigue et de la non-affaire Goasguen.

Deux poids deux mesures : la suite de la suite de la suite...

Nous apprenons, ce dimanche 23 mars, qu'un sous-préfet vient d'être expéditivement limogé pour avoir publié sur le site Oumma.com une tribune considérée par sa hiérarchie comme « *violemment anti-israélienne* ».

La dépêche qui suit, ainsi que la tribune mise en cause, montrent bien ce que recouvre cette formulation savamment équivoque :

« Paris (Afp). Le sous-préfet de Saintes (Charente-Maritime), Bruno Guigue, a été limogé après avoir publié une tribune "violemment anti-israélienne" sur le site internet Oumma.com, a-t-on appris samedi auprès du ministère de l'Intérieur. Dans une tribune publiée le 13 mars, M. Guigue estime notamment qu'Israël est "le seul Etat au monde dont les snipers abattent des fillettes à la sortie des écoles". Il ironise également sur les "géôles israéliennes, où grâce à la loi religieuse, on s'interrompt de torturer pendant Shabbat". La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, a "été mise au courant mercredi du contenu de cette tribune et a immédiatement décidé de mettre fin aux fonctions" de M. Guigue, a-t-on indiqué au ministère de l'Intérieur, sans fournir plus de précision. »

On le voit :

- si le propos de Bruno Guigue peut être qualifié de « violent », ce n'est en aucun cas au sens d'un appel à la violence physique contre des personnes, mais au sens d'une critique virulente, ciblant des actes objectivement odieux (bombardements, torture) ;

- si le propos est effectivement « anti-israélien », ce n'est pas le peuple israélien dans sa globalité qui est visé, mais un État, et la politique qu'il mène.

Ce qui vient donc d'être sanctionné – et, pour le coup, violemment sanctionné – n'est donc pas un « dérapage raciste », mais bel et bien une expression politique légitime, que notre Constitution est censée protéger.

Cette atteinte scandaleuse à la liberté d'expression prend tout son relief quand on la rapporte à un autre scandale, advenu quelques jours auparavant, le 11 mars 2008 : les déclarations « anti-palestiniennes » du député UMP Claude Goasguen, sur le parvis de la Place de la République [1] :

« Comment vous dire la honte qui nous parcourt quelquefois, lorsque nous savons qu'à Sdérot, où j'étais la semaine dernière, on subit, quotidiennement, les agressions d'un peuple sauvage, de terroristes épouvantables ! »

Contrairement aux propos « anti-israéliens » de Bruno Guigue, cette diatribe « anti-palestinienne » ne vise pas seulement un ou plusieurs actes précis (comme l'attentat de la Yeshiva Merkaz Harav à Jérusalem), qu'on a parfaitement le droit de dénoncer violemment ; elle vise, au-delà, tout un ensemble de personnes qui ne sont pas partie prenante de ces actes. Elle stigmatise même, explicitement, tout un Peuple : le peuple palestinien – en usant, qui-plus-est, d'un terme très chargé : « sauvage » [2]

En d'autres termes, là où le propos « anti-israélien » de Bruno Guigue relève du droit constitutionnel et inaliénable à la critique d'un État et d'une politique, le propos « anti-palestinien » de Goasguen relève indiscutablement de la provocation à la haine raciale, passible en théorie d'un an de prison, de 45000 euros d'amende et d'un an de privation des droits civiques.

C'est pourtant Bruno Guigue qui a été sanctionné, avec une rapidité (trois jours après que la ministre ait pris connaissance de ses propos) et une rigueur (un pur et simple limogeage, sans autre forme de procès) qu'on aimerait voir s'appliquer face aux propos racistes, en particulier lorsqu'ils sont tenus sur la place publique par des représentants élus du peuple français, des enseignants ou des hommes de loi.

Car telle est bien la situation de Claude Goasguen : député UMP, chargé de conférences à HEC et avocat à la Cour d'appel de Paris, il a tenu des propos indiscutablement racistes (puisqu'il rabaisse tout un peuple au rang de sauvages) en plein Paris, devant une foule rassemblée qui-plus-est Place de la République ! Or, plus de dix jours après les faits, aucune sanction n'est venue : ni limogeage, ni blâme, ni avertissement – ni à l'Assemblée nationale, ni à HEC, ni à la Cour d'Appel de Paris. Pas même une sanction sociale : ni scandale médiatique [3], ni réaction indignée de la classe politique – même l'opposition de gauche n'a pas jugé utile de porter l'affaire sur la place publique. Pas même un communiqué des associations antiracistes : ni SOS Racisme, ni la LICRA, ni le MRAP. Seules des associations de soutien au peuple palestinien, comme le CAPJPO et des médias alternatifs, comme Oumma.com ou le site des Indigènes de la République, ont réagi.

Imaginons maintenant la situation inverse :

- Un sous-préfet qui, dans un article, s'en serait pris avec virulence aux attentats palestiniens : se serait-on inquiété de son manquement au devoir de réserve, et l'aurait-on limogé pour cela ?

- Un député, par ailleurs avocat à la Cour d'Appel de Paris, qui aurait publiquement qualifié le peuple israélien de « peuple de sauvages, d'abominables tueurs d'écolières » : les médias, les associations antiracistes, l'opposition de gauche, ses autorités de tutelle, ses amis politiques, même, l'auraient-ils laissé à ce point tranquille ? On rétorquera sans doute – tel est l'argument du Ministère de l'Intérieur – que Bruno Guigue était, en tant que haut fonctionnaire, tenu au devoir de réserve, auquel Claude Goasguen ne saurait être tenu puisqu'il est un homme politique. Ce paramètre peut effectivement entrer en ligne de compte, mais en prenant bien soin de remarquer aussi
- que Bruno Guigue ne s'est pas prononcé sur la politique de son ministère de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) mais sur une question de politique étrangère ;
- qu'il ne l'a pas fait en qualité de sous-préfet, mais en tant qu'intellectuel, auteur de livres et d'articles sur la question évoquée [4].

Il faudrait aussi vérifier si, par le passé, on a déjà été aussi regardant quant aux « manquements au devoir de réserve » de la part de *sous-préfets*, et le cas échéant, si les autres sous-préfets fautifs ont été sanctionnés aussi durement.

Et il faudrait en tout état de cause souligner une nouvelle manifestation, particulièrement écoeurante, d'un « Deux poids deux mesures » que tout le monde peut observer, mais qu'il est difficile de dénoncer sans se faire accuser de paranoïa ou de complotisme. Car, quand bien même l'article de Bruno Guigue pourrait sans abus de langage être qualifié de manquement au devoir de réserve, et quand bien même le sous-préfet pourrait sans abus de pouvoir être *limogé* pour ce manquement, il reste que la provocation à la haine raciale est un délit autrement plus grave, et que Claude Goasguen, comme bien d'autres palestiniophobes, arabophobes, islamophobes ou négrophobes (Philippe de Villiers, Philippe Val, Sylvie Noachovich, Claude Imbert, Alain Finkielkraut, Oriana Fallacci, Michel Houellebecq, Maurice Dantec...), bénéficie pour ce délit d'une totale impunité. Il est même invité, comme si de rien n'était, à commenter l'actualité politique, ce dimanche 23 mars sur France 5, à l'émission *Ripostes*. Tant pis pour les Palestiniens.

Notes

[1] Face à une foule de près d'un millier de personnes, rassemblées en réaction à l'attentat de la Yeshiva Merkaz Harav, à Jérusalem

[2] Joint par le site « Rue 89 » pour s'expliquer, Claude Goasguen se défend d'avoir visé le peuple palestinien, et prétend n'avoir ciblé que les auteurs des attentats. Cette « mise au point » ne tient évidemment pas : le mot *peuple* n'a jamais désigné des groupes politiques, militaires ou para-militaires organisés ; il désigne toujours une entité bien plus large, regroupant des individus partageant un même sol et/ou une même langue et/ou une même référence religieuse, politique ou nationale et/ou une même conscience d'être un peuple.

[3] La presse a été remarquablement discrète sur l'événement. Saluons malgré tout le site *Rue 89*, qui a relayé l'information, et contacté Goasguen pour lui demander de s'expliquer.

[4] Bruno Guigue est notamment l'auteur de *Proche-Orient : la guerre des mots* et *Les origines du conflit israélo-arabe*, ainsi que de nombreux articles sur le site Oumma.com. C'est ainsi qu'il est présenté dans l'article incriminé par sa hiérarchie. Contrairement, par exemple, à Robert Redeker, qui avait signé sa fameuse tribune islamophobe dans *Le Figaro* en tant que « professeur de philosophie », en mentionnant même son lycée de rattachement. Ce manquement au devoir de réserve lui avait été reproché dans un premier temps par son ministre de tutelle Gilles de Robien, avant que ce dernier, sous la pression politique et médiatique, ne se rallie au consensus aveuglement pro-Redeker.

mercredi 26 mars 2008

PAR LE COLLECTIF LES MOTS SONT IMPORTANTS

<http://oumma.com/A-propos-de-l-Affaire-Bruno-Guigue>

sélectionné par <http://groups.google.fr/group/medias-mensonges-desinformation>

f. [« Injures et menaces : pas en notre nom ! »](#), www.lmsi.net

1-2 Convergence des Causes : L'ONU mise à nu.

La domination totalitaire des diffuseurs en matière médiatique par une poignée de possédants à l'idéologie au spectre très étroit, néoconservatrice, aboutit à son effet inverse.

De la même manière que la vérité délivrée par la Pravda a fini par être totalement ignorée par ceux auxquels elle était destinée, le torrent médiatique qui charrie pêle-mêle la glorification de la Liberté, les conquêtes coloniales meurtrières et destructrices de l'humain, de son patrimoine et de ses richesses au nom d'une Civilisation, celle de l'Occident, la manipulation totale de tous les esprits et ce à l'échelle mondiale est impossible. Bien au contraire, plus le pouvoir et l'argent se concentrent dans quelques mains, plus l'information hétérodoxe trouve des canaux pour invalider le monomorphisme d'une réalité effacée au profit d'un univers virtuel fait de fictions rapiécées en un tissu qui a la prétention de recouvrir et de se substituer à notre monde

Le 27 février, une brochette de propagandistes,

Wiesel l'homme aux 5000 dollars et limousine la demi-heure de parlotte,

Finckelkraut, le licencié en littérature moderne devenu philosophe de la stricte séparation des races,

Lanzmann, Taguieff, Bruckner, Encel, a signé dans l'imMonde un texte qui dénonce l'ONU comme irrespectueuse des Droits de l'Homme.

Le détail de la critique de ce texte commise par Bruno Guigne pourra être trouvé ailleurs, mais l'essentiel pour nous est de pointer deux paradoxes apparents.

La tribune offerte à ces relais presque officiels de la politique israélienne se fait depuis un quotidien dont le lectorat décline irréversiblement. Le Monde a eu affaire à une crise à la fois rédactionnelle et de direction économique liée à ses orientations idéologiques.

La recomposition de son Directoire et les accords trouvés avec le syndicat des journalistes ont introduit un répit aux pertes financières, mais pour combien de temps ?

Ce quotidien du soir connu pour ses postures pro-américanistes a perdu une bonne part de sa crédibilité et de son audience. La précarisation du métier de journaliste rend les rédacteurs de plus en plus conformistes et sans ressource pour aller au-devant de l'information. Elle les réduit à se faire une caisse de résonance pour les agences de presse affiliées à des États.

Les détenteurs des cordons de la bourse, ceux qui recapitalisent l'entité devenue gouffre financier, sont obligatoirement épargnés dans leur sensibilité et leurs intérêts.

La portée de ce texte devient par là même minime.

Ce texte reprend la teneur d'un vœu prononcé au tout début de la Présidence de Bush le deuxième par les théoriciens qui s'exprimaient dans le Weekly Standart et qui réclamaient la mort de l'ONU, devenu instrument des nations voyous et liberticides.

Fondée sur la défunte SDN au lendemain de la guerre menée par les Occidentaux entre eux et décrétée par eux Mondiale de 39-45, l'ONU a admis en son sein de nouvelles entités politiques, toutes les nations réelles ou découpées à la règle et aux ciseaux selon le bon vouloir des anciennes puissances impériales.

Les instances politiques de l'ONU avaient d'ailleurs été instrumentalisées par les USA pour aider à la décolonisation dans quelques cas comme en Indonésie, c'est à dire à affaiblir l'emprise de la France et du Royaume-Uni sur leurs « possessions » outre-mer.

Cette dernière décennie après les ravageuses expériences de globalisation, et les désastres économiques qui ont succédé à la libéralisation financière en Asie et en Amérique Latine, l'émergence de nouvelles puissances comme le Brésil et la Chine et le relèvement de la Russie, l'Onu est redevenue une tribune où une opposition audible et parfois fructueuse à la domination étasunienne est entendue et relayée.

L'acharnement des néoconsionistes contre l'ONU provient de là.

Les règles du Droit qui ne sont pas l'énoncé pur et simple de la Loi du Plus Fort y sont dites, certes souvent sous forme de vœu pieux, mais dites quand même.

Israël contrevient à plus de soixante résolutions de l'ONU concernant les palestiniens, celle de la restitution des territoires envahis en 1967 et celle du droit de retour par exemple. Les rappeler de temps à autre constitue pour cet artefact une menace existentielle. En effet nous rappelons qu'il a été accouché à la suite d'une interprétation de la proposition de partage de la Palestine en novembre 1947 et qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une résolution avalisée par les différents partis.

L'ONU s'est d'abord opposée à l'invasion de l'Irak avant d'admettre sous la pression de la France la mission de la Coalition concernant une vague reconstruction prétexte à une occupation. Mais cette position première permet à des organisations non gouvernementales d'attaquer les responsables politiques britanniques en particulier pour avoir mené une guerre illégitime.

Au Conseil de Sécurité les sanctions contre l'Iran sont discutées et repoussées par la Russie et la Chine.

Des rapporteurs indépendants de l'ONU disent sans ambages la situation de faim et de pénurie imposées par l'occupant en Palestine.

Récemment l'UNESCO a dénié toute objectivité à l'organisation Reporters sans Frontières en argumentant son financement non occulte par la CIA.

Ses interventions militaires de maintien de la paix quand elles aboutissent sont très souvent mises en place pour servir les intérêts occidentaux, comme la répression du mouvement de Patrice Lumumba en 1962, ou plus récemment le stationnement de troupes onusiennes au Sud Liban qui a vocation évidente à empêcher toute opération de résistance du Hezbollah.

Malgré son très faible pouvoir exécutif, l'ONU gêne ceux qui voudraient la voir remplacée par l'OTAN.

Une Organisation Atlantique Nord libre de remodeler la configuration du monde selon les visées d'une perpétuation de l'hégémonie impériale étasunienne. D'ailleurs, les USA s'empressent de ne jamais régler ses cotisations pour le fonctionnement de tous ses organes.

Pour toutes ces raisons, et même si cette organisation est loin d'être parfaite en équité, nous souhaitons que soient renforcées l'indépendance et les compétences des organes de l'ONU.

Convergence des Causes

25 mars 2008

25-03-2008

<http://www.convergencedescauses.com/content/view/1240/>

sélectionné par <http://groups.google.fr/group/medias-mensonges-desinformation>

1-3 Gilbert Leonard : Claude Goasguen à propos des Palestiniens: "un Peuple sauvage de terroristes épouvantables".

Cette phrase reproduite par la Radio Communautaire Juive a été prononcée à l'encontre du peuple Palestinien à Paris ce 11 mars 2008 par Claude Goasguen lors d'une manifestation publique de soutien à Israël sur la place même de la République en présence des Grands Rabins de Paris, de France et d'Israël.

Cela n'a causé aucune indignation de la part de ceux qui se disent toujours prêts à dénoncer toutes les formes de racismes et de diffamation contre tout un peuple ou un groupe ethnique.

Pourtant cette phrase semble bien « porter atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine, de leur appartenance ou non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Mais les propos du sous-préfet Guigue portant uniquement sur les crimes de l'Etat Juif lui ont valu d'être limogé. Claude Goasguen est député UMP, proche de Sarkozy et ancien du mouvement d'extrême droite Occident.

Le trésorier du CRIF, qui n'a pas appelé à cette manifestation, s'est pourtant félicité qu'il n'y ait eu, "de ce qu'il en sait", ni dérapage politique, ni dérapage physique.

Gilbert Leonard :

Tue, 25 Mar 2008

Source (audio + texte):

Annexe

Les organisations sionistes de France, en toute logique, ont laissé Claude Goasguen proférer des propos racistes mardi soir, place de la République.

Ce voyou notoire ancien du mouvement d'extrême droite Occident dans les années 70, une organisation qui rêvait de jeter tous les Arabes à la mer, participant au rassemblement de soutien à Israël organisé par l'UPJF (union des patrons et professionnels juifs) a donné libre cours à sa haine. Il est à noter que J.Pierre Brard du parti communiste était présent. S'imaginant sans doute en train d'haranguer une unité de l'armée israélienne, Goasguen, s'est permis de traiter publiquement nos frères Palestiniens de "peuple de sauvages" (écouter l'enregistrement).

Mais là encore, il est à parier que ce racisme anti palestinien sans fard comme pour les caricatures de Mahomet passera pour de la liberté d'expression.

On nous répondra « le racisme anti arabe ou anti noir est une opinion, ce ne peut donc pas être du racisme ». Cette attitude doit plus que jamais nous inciter à construire une organisation politique autonome anti-raciste et décoloniale car dans cette république du mépris il s'agit pour nous de prendre nos affaires entre nos mains.

<http://www.indigenes-republique.org/spip.php?article1300>.